



BIENVENUE AU PÔLE D'ACTIVITÉS D'AIX-EN-PROVENCE



QUI SOMMES NOUS ?

Faire du **Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence** un lieu où il fait bon travailler et entreprendre c'est la mission de notre Association Foncière Urbaine.

Nos administrateurs, propriétaires et exploitants, sont les interlocuteurs privilégiés des structures économiques locales (Pays d'Aix Développement, l'Office de Tourisme, le Conseil de Développement,...)des collectivités et des administrations (Mairie d'Aix, Métropole Aix Marseille Provence, Conseil Départemental 13, Conseil Régional PACA, DREAL PACA, ADEME, ...).

Ainsi, depuis plus de **50 ans**, nous agissons chaque jour dans l'intérêt de l'ensemble des entreprises du PAAP sur les problématiques de sécurité, environnement et cadre de vie, accessibilité et déplacements, entretien/réhabilitation/extension, ...

Aujourd'hui le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence c'est environ **1500 entreprises** et près de **30 000 salariés** dans tous les secteurs d'activités.

L'équipe de permanents de l'association vous accueille toute la semaine et se tient à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions relatives au développement, à l'aménagement et au cadre de vie du PAAP. Nous organisons aussi régulièrement des animations et évènements pour les entreprises du secteur.



NOS MISSIONS



SÉCURITÉ



ACCESSIBILITÉ



ENVIRONNEMENT
ET DÉCHETS



ENTRETIEN ET
RÉHABILITATION



ANIMATIONS ET COMMUNICATION



LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

Le PAAP est un des rares pôles d'activités de la région à offrir un **service de sécurité mutualisé**. Grâce au travail de notre prestataire **SAPS**, de nos équipes et nos relations étroites avec les autorités nous réalisons une surveillance efficace de notre périmètre au service de toutes les entreprises.

Les soirs de semaine et 24h/24 les week-ends et jours fériés des rondes pointées sont effectuées par 2 véhicules de surveillance. Entre chaque ronde, les véhicules sillonnent également le pôle de manière aléatoire.

Les agents de sécurité de la société SAPS sont en liaison avec leur PC de télésurveillance (ci2t - certifié APSAD P3) et la police nationale.

Cette surveillance quotidienne nous permet aussi de vérifier l'état de propreté, de la voirie ou des éclairages publics.

Tous les éléments relevés font l'objet **d'information aux propriétaires**, exploitants et/ou de demandes d'intervention auprès des services concernés.



SAPS

www.saps13.fr
0825 801 833

POLICE NATIONALE

www.police-nationale.interieur.gouv.fr/
Commissariat central
04 42 93 97 00

GENDARMERIE NATIONALE

www.defense.gouv.fr/gendarmerie
04 42 26 31 96



FOCUS SUR LA GESTION DES DÉCHETS

Depuis 2020, la gestion des déchets assimilés aux ordures ménagères n'est plus assurée par la Métropole sur le territoire du Pôle d'Activités.

Chaque entreprise doit donc faire appel à un **prestataire privé** pour l'ensemble de ses déchets.

L'entreprise est réputée connaître et utiliser des filières de gestion des déchets **conformes à la réglementation**. Elle doit également s'assurer que les prestataires à qui elle confie la gestion de ses déchets ont bien reçu les agréments et autorisations réglementaires.

Chaque entreprise est concernée, quelle que soit son activité : commerçant, artisan, industriel, service, etc.

VOUS VOULEZ SIGNALER UN ÉVÈNEMENT ?

Rapprochez-vous de notre équipe



contact@entreprises-aix.com

04.42.24.40.26



SIGNALISATION ET AFFICHAGE

L'affichage « sauvage » est **interdit** sur le domaine du Pôle d'Activités, mais il est possible de faire une demande d'autorisation préalable auprès de la **Direction et Gestion de l'Espace Public d'Aix-en-Provence** pour un affichage de courte durée. Les affiches ou panneaux doivent être ensuite impérativement enlevés.

Pour les panneaux directionnels les demandes doivent être adressées au même service.

**DIRECTION GESTION
ESPACE PUBLIC, COMMERCE
ET ARTISANAT**

17 rue Venel, 2ème étage

**HORAIRES D'OUVERTURE
AU PUBLIC**

8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h

TÉLÉPHONE
04 42 91 96 98

FAITES RÉFÉRENCER VOTRE ENTREPRISE

Nouvelles entreprises sur la zone ? Faites-vous référencer **via notre site** afin d'apparaître dans notre **annuaire en ligne**, **recevoir nos informations**, **être invités à nos évènements** et plus encore !

Nous tenons à jour un annuaire des entreprises en ligne sur notre site internet **www.entreprises-aix.com** et ainsi qu'une version papier disponible à la vente à

l'association (30 euros, paiement chèque ou espèces).

Des bornes interactives situées aux entrées n° 3 et 4 (RD9) et rond point chemin de St Hilaire/route de Lenfant (RD59) permettent également aux visiteurs de **rechercher** une entreprise située sur le Pôle d'activités et d'**imprimer un plan de situation**.

COMMUNICATION & ÉVÈNEMENTS

Tout au long de l'année nous organisons des **événements et rencontres**, c'est l'occasion de nouer de nouvelles relations d'affaires et de connaître l'environnement économique local.

Ainsi vous pouvez par exemple **présenter votre entreprise** lors d'un de nos petits déjeuner de bienvenue ou participer à nos **conférences et animations**.

RETROUVEZ PÔLESACTU

Notre média d'information et d'opinion, tiré à 2500 exemplaires 3 fois par an.

Vous êtes un centre d'affaires ou recevez du public ? Rapprochez-vous de notre équipe pour plus d'exemplaires.



RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS

et plus encore sur notre site internet www.entreprise-aix.com
et nos réseaux sociaux



@assoentreprises



ASSOCIATION DES ENTREPRISES DU PÔLE D'ACTIVITÉS D'AIX-EN-PROVENCE

45 rue Frédéric Joliot
13290 Aix-en-Provence

04 42 24 40 26
contact@entreprises-aix.com

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et 13h30 à 17h30
(sauf vendredi fermé l'après-midi)

